

Appel à candidatures – résidences 2023

Notre appel à candidatures pour notre programme de résidence 2022 débute le 1^{er} mars 2022.

Les candidat·e·s peuvent faire une demande pour une résidence d'une durée de trois mois ou de six mois, qui doit avoir lieu entre janvier et novembre 2023 (cf. **Calendrier**, ci-dessous)

La durée souhaitée du séjour doit être précisée lors de la candidature.

La date limite d'inscription est le 22 mars 2022 (23:59 CEST/HAEC).

Veillez prendre connaissance des conditions de participation et des directives pour le dossier de candidature avant de nous transmettre votre postulation. Veuillez également consulter notre FAQ, disponible sur notre site internet. Pour toutes questions supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante: applications@labecque.ch

1. Programme principal de résidence

La Becque a pour ambition d'accueillir et de favoriser la créativité d'artistes de tous horizons et de toutes disciplines. Les résident·e·s bénéficieront d'un emplacement et d'une infrastructure exceptionnels, ainsi que de réseaux propices à la réalisation du projet pour lequel ils ou elles ont été sélectionné·e·x·s.

Les participant·e·x·s à notre programme de résidence seront sélectionné·e·s à l'échelle mondiale par un jury d'experts transdisciplinaire. Le programme s'adresse aussi bien aux artistes confirmé·e·x·s qu'aux jeunes talents en devenir.

Le programme de résidence accorde une attention particulière aux projets explorant les interactions entre la nature, l'environnement et la technologie, notions qui sont plus que jamais entrelacées et au cœur des préoccupations contemporaines.

Nous étudions ces notions dans un environnement naturel et artificiel particulièrement riche, d'une beauté à la fois évidente et ambivalente. Le site de La Becque, avec sa végétation quasi-sauvage et son jardin supplémentaire au bord du lac, inspiré par Derek Jarman, offre un environnement autonome particulier dans lequel puiser des idées.

La notion et le lieu du jardin, où la nature est autorisée à (re)pousser dans un environnement façonné artificiellement mais exposé en permanence à la perte de contrôle et au débordement, où les méthodes scientifiques d'évaluation et de catalogage de la nature se heurtent à une abondance et un abandon multi-sensoriels, et où des alliages inédits, alternatifs peuvent se développer en toute sécurité, est en quelque sorte une métaphore localisée pour la plupart des thèmes et questions qui nous intéressent.

L'énoncé suivant peut être une amorce possible à la réflexion sur ces thèmes et sur leurs liens:

La nature, en tant que sujet et objet, a été maintes fois rejetée et reconquise par les artistes au cours des cinquante dernières années. Avec la dislocation des frontières entre les disciplines dans la culture visuelle, l'art intégrant la nature a également permis de créer des liens avec des réflexions scientifiques, historiques et philosophiques d'un nouveau genre. Les technologies émergentes rendent nos interventions dans les systèmes naturels de plus en plus raffinées et intenses à la fois. Les avancées technologiques dans les domaines de la biologie et des télécommunications modifient continuellement la façon dont nous nous représentons. Il en va de même pour les représentations artistiques de la nature (humaine et autre) qui se transforment. (Jeffrey Kastner, 2012)

Il est particulièrement intéressant de considérer comment ces notions d'exploration, de recherche et de représentation (de soi ou de l'autre) impliquant la technologie se développent de manière liée avec les explorations de nouveaux modes et rapports de vie par le biais de l'art, particulièrement en ce qui concerne les tentatives de créer des ponts entre nature et culture. « Décoloniser la nature » (T.J. Demos) sous-entend qu'un dépassement de l'exceptionnalisme centré sur l'humain doit avoir lieu, et à ce propos les champs de recherche proposant des méthodes d'analyse post-anthropocentriques sociales, politiques, scientifiques, technologiques et économiques sont nombreux. L'art joue un rôle potentiellement central dans la définition d'une « problématique cosmopolitique non-unifiée »: il peut fournir une plateforme favorisant les pratiques spéculatives, le questionnement philosophique et les expérimentations conceptuelles touchant à notre relation à la nature.

Le fait que ces préoccupations émergent à un moment où le développement informatique à l'échelle planétaire a vu émerger ce qui s'apparente à une seconde peau numérique pour la Terre, une "sensing layer" (Benjamin Bratton) qui permet à la fois de modéliser notre réalité physique et d'agir sur elle, accroît la complexité des interactions nature-technologie.

La classe 2020-2021 du Digital Earth Fellowship (<https://www.digitalearth.art>) et le philosophe Lukáš Likavčan ont qualifié cet état de choses de "sensorium numérique", et cette description convient parfaitement aux interactions et interdépendances auxquelles nous nous sommes intéressés à La Becque.

"Un "sensorium" décrit le système combiné de perception dont dispose un organisme pour percevoir son environnement. Un sensorium planétaire a-t-il émergé, dans lequel une mégastucture technologique mondiale de caméras, de capteurs, de lasers et d'ondes ultrasoniques présage de nouveaux enchevêtrements entre organique et synthétique?"

Imaginer un sensorium planétaire, c'est à la fois reconnaître et réimaginer notre conception de la planète Terre. Alors que des technologies de plus en plus sophistiquées sont créées pour percevoir le monde, le sensorium planétaire modifie radicalement la vision qu'on se fait de ce monde. Les réseaux d'infrastructures et la logistique des pipelines, des rails à grande vitesse et des câbles de fibre optique ont contribué à former une vision du monde comme un tout interconnecté et mondialisé au service d'une monoculture technologique spécifique. Cela produit à son tour ses propres réalités géopolitiques, qui ont un impact sur la façon dont la vie des gens est gouvernée à travers le monde.

L'appareil sensoriel planétaire actuel - sonore, tactile, visuel, affectif et incarné - peut nous aider à imaginer d'autres possibilités pour la planète numérique et de nouvelles façons de vivre ensemble. La planète étant véhiculée par des agents humains, techniques, et par d'autres êtres, une question émerge alors : pour quelle Terre créons-nous nos interventions intellectuelles, culturelles et artistiques ?" (Digital Earth Fellowship 2020-2021, <https://www.digitalearth.art/fellowship>)

2. Thèmes du programme

Une liste non exhaustive de domaines à explorer dans le cadre d'une résidence d'écriture artistique ou critique à La Becque pourrait comprendre les éléments suivants :

- l'analyse des acteur·rice·s., institutions et infrastructures technologiques qui composent l'"Anthropocène";
 - interroger cette notion même d'"Anthropocène" ;
 - examiner les vecteurs d'exploration et d'extraction naturelle, et les limites entre exploration bénigne et intrusive de la nature ;
 - explorer les processus connexes de décolonisation à l'oeuvre les actes de "décolonisation de la nature" ;
 - examiner les modes par lesquels les artistes traduisent les données naturelles en œuvres d'art (images, sons, textes ou autres) qui contribuent à la compréhension de notre environnement naturel, et peut-être même à élargir la notion de ce que pourrait être la "communication entre espèces" ;
 - examiner si, et dans quelle mesure, l'infrastructure technologique fait partie de ce qui est défini comme notre environnement naturel, voire le façonne ;
 - remettre en question les "paysages naturels" magnifiquement ambivalents qui entourent la résidence ;
 - explorer comment et pourquoi, dans notre ère technologique et numérique, des notions plus anciennes de science et de para-science, de religion et de para-religion, de technologies et de para-technologies, gagnent en importance ;
 - explorer les pratiques artistiques qui remettent en question les modes établis de mesure de ce qui nous entoure et qui décentrent la présence humaine en son sein (des notions telles que le temps et la durée, par exemple, qui peuvent être explorées par le biais de diverses démarches artistiques),
- etc.

Nous insistons sur le fait qu'il ne s'agit que de quelques exemples de pistes thématiques qu'un dossier de candidature pourrait explorer. Il ne s'agit pas d'une liste sine qua non, ni d'une "shopping list" de notions à la mode. Il est important pour nous d'ouvrir un champ d'action volontairement large et de soutenir un éventail diversifié de projets qui développent de nouvelles écologies de pensée et de pratique artistiques.

Veillez également noter que La Becque s'intéresse principalement à faciliter les phases de recherche et autres modes de transition dans le travail artistique, plutôt qu'à encourager (et à accumuler) la production. Nous ne travaillons que très rarement avec les résidents (ou avec des artistes avec lesquels nous travaillons par ailleurs) à la production d'œuvres permanentes ou semi-permanentes pour notre site de résidence. Nous n'avons pas pour objectif de constituer une collection à partir du travail des résident·e·x·s, de quelque manière que ce soit.

Cependant, nous sommes heureux de faciliter les phases transitoires de matérialisation des œuvres, que ce soit sur place ou avec l'aide d'institutions partenaires, ainsi que d'aider aux phases de production intermédiaire ou de test, notamment via notre infrastructure propre (atelier bois, studio son/enregistrement, etc.). Et nous sommes toujours heureux de voir, et peut-être de soutenir, l'émergence et la matérialisation ultérieures de projets issus des périodes de résidence passées avec nous.

Dans cet esprit, des événements tels que les traditionnels "open studios" existent à La Becque, mais ils ne constituent pas l'unique aboutissant des périodes de résidences - ils sont simplement un moment opportun de formalisation intermédiaire et d'interaction publique pour les résident·e·x·s.

En plus de son Programme principal de résidence, La Becque a lancé plusieurs programmes de résidence en partenariat.

Ces programmes de partenariat font l'objet d'appels à candidatures distincts, avec leurs propres conditions de participation. Les candidat·e·x·s à ces programmes seront également évalué·e·x·s par des jurys distincts.

Tous les renseignements ci-inclus s'appliquent uniquement à notre Programme principal de résidence.

3. Ce que nous offrons

Le programme de résidence de La Becque permet aux artistes de vivre et de travailler dans un cadre exceptionnel à La Tour-de-Peilz pour des périodes de **trois mois** ou **six mois**.

Les artistes en résidence disposent d'un **appartement pour vivre et travailler** pour la durée de leur séjour. Les appartements sont spécialement conçus pour recevoir des artistes.

Chaque appartement fait 80 m². Il comprend une cuisine entièrement équipée, une machine à laver et un séchoir, une salle de bain, une chambre à coucher séparée et un espace de travail flexible d'environ 40 m², avec en plus une terrasse face au lac Léman.

En fonction des besoins définis par leur projet de résidence, les résident·e·x·s se verront accorder l'usage exclusif ou partagé d'un **espace studio supplémentaire**. Nos studios font 30 m², avec une hauteur de plafond de 3,70 m, et bénéficient d'une grande lumière naturelle. L'un de ces studios a été transformé en un petit **studio de musique/sonorisation et d'enregistrement**. Un **atelier** de menuiserie est également à la disposition des résidents, ainsi que des outils tels qu'une petite imprimante 3D et un four de cuisson de céramique.

Les résident·e·x·s recevront une bourse mensuelle (CHF 1'500) pour couvrir les frais de la vie quotidienne et le coût des matériaux.

Les frais de déplacement ne sont généralement pas couverts. Selon les besoins financiers décrits par le ou la candidat·e·x·, des fonds supplémentaires peuvent être mis à sa disposition pour faciliter ses déplacements.

Les résident·e·x·s sont tenu·e·x·s d'entreprendre eux-mêmes les démarches administratives quant à l'obtention de leur visa ou autres documents de voyage nécessaires. La Becque fournira de l'aide dans la mesure du possible.

Les résident·e·x·s doivent également s'assurer qu'ils ou elles disposent d'une assurance valide couvrant l'assistance médicale et les accidents pendant leur séjour en Suisse.

Une fois sur place, les résident·e·x·s bénéficieront d'aides administratives assurées par l'équipe de La Becque, ainsi que de l'encadrement nécessaire afin de profiter au maximum du vaste réseau mis à leur disposition.

4. Conditions de participation

4.1 Profils des candidat·e·x·s

Notre Programme principal de résidence est ouvert aux candidatures d'artistes professionnel·le·x·s suisses et internationaux·ales travaillant dans un large éventail de disciplines, dont les suivantes :

- architecture
- arts de la scène
- arts média

- arts visuels
- design (design graphique, design de produit, recherche en design)
- écriture critique
- film
- musique et art sonore
- photographie

Les conservateur·rice·x·s, les critiques d'art et les théoricien·ne·s évoluant dans des domaines de recherche liés aux pratiques culturelles sont également encouragé·e·x·s à poser leur candidature.

Le programme de résidence de La Becque vise autant les artistes émergent·e·x·s que les praticien·ne·x·s établi·e·x·s. Cependant, les candidat·e·x·s doivent avoir un statut de professionnel dans leur domaine et ambitionner un perfectionnement de leur pratique.

Les candidat·e·x·s doivent fournir les documents attestant qu'ils ou elles ont suivi une formation spécialisée ou doivent faire preuve d'une expérience équivalente, doivent montrer qu'ils ou elles sont reconnu·e·x·s dans leur milieu et ont montré leur travail artistique en public.

Les candidat·e·x·s en cours de formation lors de la période de candidature ne peuvent pas se présenter au programme de résidence. Les doctorant·e·x·s qui ont terminé tout leur cursus peuvent poser leur candidature.

Les candidat·e·x·s doivent être âgé·e·x·s d'au moins 23 ans.

Les candidat·e·x·s peuvent postuler en tant que **duo ou collectif**. Les membres du collectif sont tenu·e·x·s de partager les infrastructures et les ressources mises à leur disposition, à savoir l'appartement, le studio de travail et la bourse mensuelle de 1500 CHF.

Les candidat·e·x·s doivent fournir au moins une référence par le biais d'une courte lettre et les contacts du / de la référent·e·x.

4.2 Langues

Les langues généralement parlées à La Becque sont l'anglais et le français. Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable pour bien communiquer avec notre personnel ainsi qu'avec les autres résident·e·x·s durant le séjour. Le français est un plus car il permettra aux résident·e·x·s de comprendre et d'explorer leur environnement direct, mais ce n'est pas un critère requis.

4.3 Votre projet et La Becque

Dans le descriptif de leur projet de résidence (voir les directives de candidature), les candidat·e·x·s doivent démontrer un intérêt explicite pour les thèmes centraux développés au sein du programme de résidence, soit les notions de nature et de technologie et leur interaction l'une avec l'autre.

Dans le descriptif de leur projet, les candidat·e·x·s doivent également indiquer clairement en quoi leur projet bénéficierait du cadre de La Becque pour son développement (emplacement, réseaux, etc.) et quelle partie du projet ils ou elles prévoient de réaliser durant leur résidence.

En outre, les candidat·e·x·s doivent préciser leurs besoins en matière d'espace de travail – d'autant plus s'ils ou elles postulent en tant que couple ou en tant que collectif.

4.4 Calendrier

Les candidat-e-x-s à une résidence de trois mois doivent émettre une préférence pour une période spécifique de trois mois et proposer un second choix pour une autre période de trois mois. Les blocs de trois mois disponibles en 2023 sont: **janvier-mars 2023 / mai-juillet 2023 / septembre-novembre 2023**.

Les candidat-e-x-s à une résidence de six mois doivent émettre une préférence pour soit une période de six mois en bloc (**janvier-juin 2023 ou mai-octobre 2023**), ou émettre une préférence pour une résidence qui combine deux blocs de trois mois dans l'année, en l'occurrence les blocs **janvier-mars 2023 et septembre-novembre 2023**.

La Becque ne peut en outre pas garantir que les candidat-e-x-s retenu-e-x-s pourront effectuer leur résidence aux dates souhaitées, et se réserve le droit de leur proposer à une ou plusieurs reprises d'autres dates de résidence, jusqu'à ce que des dates satisfaisantes aient été trouvées pour tous les candidat-e-s sélectionné-e-x-s.

Les candidat-e-x-s doivent présenter leur demande dans les délais prescrits, c'est-à-dire une fois par année, pendant un mois.

En 2022, l'appel est ouvert du 1 mars au 22 mars.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 22 mars 2022 à 23:59 (CEST / HAEC).

Que leur demande soit acceptée ou non, **les candidat-e-x-s ne peuvent pas présenter une demande deux années de suite pour le programme principal de résidence.**

Les candidat-e-x-s, même les ancien-ne-s résident-e-x-s, doivent présenter une demande complète comprenant des extraits de travaux récents lorsqu'ils ou elles proposent leur candidature au programme.

5. Dossier de candidature

5.1 Documentation demandée

Les candidat-e-x-s sont prié-e-x-s de compléter le formulaire en ligne pour le Programme principal de résidence. (lien sur <https://labecque.ch/en/application-form>).

Le dossier peut être rédigé en français ou en anglais.

Veuillez joindre au formulaire en ligne un document .pdf incluant les éléments suivants et dans cet ordre (max. 30MB) :

1. **Résumé de votre proposition de projet** (max. 700 signes)
2. **Courte biographie** comprenant une brève description de la pratique du candidat-e-x (1000 signes max)
3. **Curriculum vitae** complet (max. 4 pages)
4. **Description du projet** (max. 2 pages) mettant en évidence :
 - Les aspects du projet que le ou la candidat-e-x a l'intention d'accomplir à La Becque
 - Les raisons pour lesquelles le projet bénéficierait d'être développé spécifiquement à La Becque
 - Les réseaux et les milieux auxquels le ou la candidat-e-x souhaite faire appel dans le cadre de son projet.
 - La pertinence du projet dans la pratique du candidat-e-x
5. **Une lettre de recommandation** d'un-e-x professionnel-le-x du domaine du candidat-e-x. La lettre doit indiquer pourquoi le/la candidat-e-x devrait être sélectionné-e et comment son travail pourrait bénéficier

d'une résidence à La Becque, ainsi que l'adresse et les coordonnées du ou de la référent·e·x.

6. Portfolio numérique (spécifications au point 4.2):

- Tous les projets présentés doivent avoir été complétés au cours des cinq dernières années, sauf indication contraire.
- Tout projet effectué avec un·e collaborateur·ice doit être crédité comme tel, en spécifiant les rôles de chacun·e·x au sein du projet.

Les particularités demandées pour chaque portfolio sont décrites ci-dessous.

5.2 Spécifications des portfolios

Arts performatifs (danse, performance, théâtre)

- Un portfolio numérique comprenant au moins deux vidéos ou clips vidéo d'au moins deux projets distincts du ou de la candidat·e, ou des liens vers ces documents (inclure le mot de passe si nécessaire), ainsi qu'une documentation écrite de ces travaux.

Design et architecture

- Un portfolio numérique documentant trois projets représentatifs des cinq dernières années de travail de la ou du candidat·e·x, avec un descriptif de ces projets ainsi que des extraits d'une production écrite là où cela est pertinent

Film

- Un portfolio numérique comprenant les liens vers deux extraits de 5 minutes pour les long-métrages (inclure le mot de passe si nécessaire) et les liens vers maximum trois extraits de 5 minutes pour les court-métrages.

Critique d'art

- Un portfolio numérique comprenant un extrait de 15 pages minimum et de 25 pages maximum d'un projet d'écriture, avec également les liens vers les travaux publiés du ou de la candidat·e·x.

Musique, composition musicale et art sonore

- Un portfolio numérique comprenant des extraits audio de trois projets représentatifs, ou des liens vers ces projets (inclure le mot de passe si nécessaire). La documentation de performance live et des partitions peuvent également être transmises si cela est jugé pertinent.

Arts visuels, photographie et arts interdisciplinaires (y compris les arts média)

- Un portfolio numérique comprenant la documentation de trois projets distincts. Les projets peuvent être documentés par des images, des scripts, des storyboards, des fichiers audio et vidéos. Dans les cas de projets du domaine de l'art numérique, la documentation doit inclure des extraits du travail permettant aux membres du jury d'avoir une compréhension suffisante de l'œuvre sans matériel spécifique (de visualisation ou autre).

Veillez soumettre votre candidature via le formulaire en ligne disponible sur <https://labecque.ch/en/application-form>

La Becque
Résidence d'artistes
Chemin de la Becque 1
CH - 1814 La Tour-de-Peilz
applications@labecque.ch
www.labecque.ch